

- **Médecine esthétique**

## **TOXINE BOTULIQUE**

### **Qu'est ce que la toxine botulique ?**

La toxine botulique est une substance qui diminue la contraction des muscles en agissant au niveau de la jonction neuromusculaire (action myorelaxante). La toxine botulique de type A connue sous le nom de BOTOX a reçu, aux Etats-Unis, l'autorisation pour son utilisation dans le traitement des rides inter-sourcilières ou « rides du lion ».

En France c'est sous le nom de Vistabel que celle-ci est commercialisée en février 2003. L'utilisation de ce produit est réservée aux spécialistes en chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, en dermatologie, en chirurgie maxillo-faciale et en ophtalmologie. En février 2003, les autorités administratives françaises ont pour la première fois délivré une autorisation de mise sur le marché à la toxine botulique. Cette autorisation concerne l'utilisation esthétique pour le traitement des rides de la glabelle (rides inter sourcilières ou « rides du lion »)

Le but recherché est de réduire l'action des muscles situés au niveau du front et des sourcils, afin d'atténuer aussi bien les rides horizontales que les rides verticales provoquées par la contraction de ces muscles.

Une telle utilisation permet de lisser les reliefs cutanés et d'obtenir ainsi un effet de rajeunissement par relâchement de la tension musculaire.

Les résultats sont visibles au bout de quelques jours mais pendant environ 15 jours, les effets sur le visage peuvent être variables avant de finir par se stabiliser.

Le résultat obtenu après la première séance dure en moyenne 3 à 6 mois au terme desquels, l'injection peut être renouvelée.